

MONTEE EN COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS Décret du 23 Juillet 2021

Objectifs de la formation :

- **Compétence visée :** Participer à la prise en charge thérapeutique des patients / Résidents
- **Aptitudes :**
 - Connaître les principales évolutions du référentiel de compétences des aides-soignants de Juin 2021
 - Mobiliser les connaissances et les compétences des professionnels de santé formés selon l'ancien référentiel
 - Acquérir de nouvelles connaissances et compétences en matière (Anatomie, physiologie, pathologie, prise en charge thérapeutique, relevé de mesures des paramètres vitaux)

Public concerné :

Aides-soignants

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques et étude de cas
- Utilisation de supports vidéo.
- Exercices de mises en situation

Le programme :

- Décret du 23 Juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et autres professionnels de santé**
 - Article R4311-4 du Code de la santé publique
 - Collaboration IDE/AS - "soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant"
 - Les délégations susceptibles d'être reçues par les aides-soignants et soins réalisables
- Les soins déléguables : Formation théorique et technique**
 - le changement de support et de poche de colostomie cicatrisée ;
 - la pose et le changement de masque respiratoire en situation chronique, hormis tout dispositif d'insufflation ou d'exsufflation ;
 - la surveillance du rythme et fréquence respiratoires, du taux de saturation en oxygène ;
 - la surveillance du poids par l'indice de masse corporelle (IMC) calculé à l'aide d'un outil paramétré ;
 - la surveillance des mensurations ;
 - la mesure du périmètre crânien ;
 - le lavage et l'irrigation oculaires ;
 - la lecture de l'intradermo-réaction pour le test tuberculinique ;
 - la mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique ;
 - le recueil du taux de bilirubine par lecture instantanée transcutanée ;
 - le recueil aseptique d'urines lors de situations d'urgence, à l'exclusion du recueil par sonde urinaire
- Etudes de cas :**
 - Diabète
 - OAP
 - BPCO, BPCO et début AVC
 - Maladies Neuro-dégénératives

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – Email : lisekformation@gmail.com

